



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 20 avril 2021
16 heures 30

GF/VC

N° 002691

Services Techniques -
Direction de la Régie
Transport : création
d'une régie
municipale des
transports et
inscription de la
commune d'Apt au
registre des
transporteurs

Affiché le :

VOTES POUR : 33

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le mardi 20 avril 2021 à 16 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 14 avril 2021, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal), Mme Laurence GUIGOU (Conseiller municipal), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Emilie SIAS (2ème adjoint) donne pouvoir à M. Cédric MAROS (3ème adjoint), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint)

ABSENTS EXCUSÉS:

ABSENTS :

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé Secrétaire.

La commune exerce depuis de nombreuses années des activités de transports de personnes : ramassage scolaire, transport scolaire dans le cadre de sorties pédagogiques ponctuelles, des centres aérés, des activités périscolaires, des navettes séniors, des navettes estivales les jours du marché.

Le conseil municipal a approuvé la création d'une régie transport dotée de la seule autonomie financière pour la gestion des transports de la Ville d'Apt avec une prise d'effet le 1^{er} janvier 2021. La commune doit donc être inscrite au registre des transporteurs et de ce fait désigner un directeur de régie transport.

Ce service étant qualifié de Service Public Industriel et Commercial (SPIC), il reste intégré à la collectivité. Il s'agit d'un organisme individualisé mais sans personnalité morale propre. La régie est administrée, sous l'autorité de Madame le Maire et du Conseil Municipal, par un conseil d'exploitation.

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Accusé de réception en préfecture
084-21840034-20210420-2691-DE
Date de télétransmission : 26/04/2021
Date de réception préfecture : 26/04/2021

Vu, les dispositions du Code des Transports ;

Vu, l'article L2221-14 du Code général des Collectivités Territoriales prévoyant la désignation par le Conseil Municipal d'un directeur de la régie Transport ;

Vu, le décret 85/891 en date du 16 août 2020 ;

Vu, la délibération n°2602 du mardi 27 octobre 2020 portant création d'une régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion des transports de la Ville d'Apt avec prise d'effet le 01/01/2021 ;

Vu, les statuts fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du conseil d'exploitation approuvés en Conseil Municipal le mardi 27 octobre 2020 ;

Vu, la délibération n°2602 du mardi 27 octobre 2020 portant nomination du conseil d'exploitation ;

Considérant, que cette activité est soumise à l'inscription au registre des transporteurs ;

Considérant, que l'inscription au dit registre confère à la commune une licence de transport ;

Il est demandé au conseil de délibérer.

**LE CONSEIL
A L'UNANIMITE**

Approuve, la nomination de Monsieur Jérôme Allène en tant que Directeur de la Régie de Transport de la Commune.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI



Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20210420-2691-DE
Date de télétransmission : 26/04/2021
Date de réception préfecture : 26/04/2021